

INSTRUCTIONS ETAPE PAR ETAPE

Informations importantes concernant la vente de produits chimiques et de substances dangereuses

Dans le cadre de la législation européenne portant sur la vente de produits chimiques et de substances dangereuses, toute publicité pour une substance ou un mélange classé comme dangereux doit porter une mention indiquant le ou les types de danger indiqués sur l'étiquette.

Pour plus d'informations, cliquez sur les liens suivants : [directive 1999/45/EC](#) (en vigueur jusqu'au 31 mai 2015 pour les mélanges) et [règlement \(CE\) no 1272/2008](#) (en vigueur depuis le 1er décembre 2011 pour les substances et à compter du 1er juin 2015 pour les mélanges).

Où puis-je trouver ces informations ?

Ces informations sont indiquées sur l'étiquette du produit en question, ainsi que dans un document appelé « fiche de données de sécurité » (les fiches de données de sécurité, également appelées MSDS ou FDS, sont un document obligatoire contenant des informations sur les propriétés d'une substance dangereuse donnée).

Ces informations sont communiquées aux utilisateurs par le biais de symboles d'avertissement :



ou bien de phrases types relatives à la nature des risques et aux conseils de prudence, dont la formulation est définie dans les annexes III et IV de la [directive 67/548/CEE](#), ou de mentions de danger et de précautions à prendre, définies dans les annexes III et IV du [règlement \(CE\) no 1272/2008](#).

Vous trouverez ci-dessous des exemples de phrases types et de mentions courantes :

- Phrases de risque (phrases R) :
 - o R11 : Facilement inflammable
 - o R20 : Nocif par inhalation

- R36 : Irritant pour les yeux
- Phrases de sécurité (phrases S) :
 - S2 : Garder hors de la portée des enfants
 - S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec... (produits appropriés à indiquer par le fabricant)
 - S36 : Porter un vêtement de protection approprié
- Mentions de danger (mentions H) :
 - H221 : Gaz inflammables
 - H335 : Peut irriter les voies respiratoires
 - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- Mentions de précaution (mention P) :
 - P262 : Eviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements
 - P313 : Consulter un médecin
 - P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé

En règle générale et à l'exception des produits cosmétiques, les produits inflammables, pressurisés, oxydants, corrosifs, dangereux pour l'environnement ou autrement irritants ou dangereux, doivent porter au moins l'un des avertissements suivants.

Actions requises :

Afin d'insérer les avertissements correspondant à vos listes de produits, vous devez effectuer les actions suivantes :

Déterminer si les textes de loi de l'Union européenne suivants concernant la vente de produits chimiques et de substances dangereuses s'appliquent à vos produits : [directive 1999/45/CE](#) and [règlement \(CE\) no 1272/2008](#). Vous pouvez vérifier cette information notamment en contactant le fabricant ou en consultant l'étiquette du produit.

Si les produits présents dans votre liste ne sont pas concernés, aucune autre action n'est requise de votre part.

Cependant, si vous avez identifié des produits pouvant être concernés par cette législation, nous vous recommandons de remplir le modèle « EUCompliance » (Conformité Union européenne) disponible dans Seller Central, dans le dossier :

Help > Inventory File Template > Checking the status of your file uploads > Template

To create an inventory file, you need a copy of the appropriate Inventory File Template.

Template
Apparel *
Automotive *
Baby
Beauty *
Consumer Electronics
Grocery & Beverages *
Health & Personal Care *
Home and Garden
Home Improvement
Jewellery *
Kindle Accessories
Large Appliances
Lighting
Musical Instruments
Office
Pet Supplies (Do not use for Pet Food! For Pet Food please continue to use the Grocery flat file.)
Product Compliance
Shoes & Accessories
Software & Video Games
Sports
Toys Baby
Watches *
Computers & Accessories

Le modèle EUCompliance comprend 5 onglets :

- Instructions : cet onglet contient des informations pratiques sur l'utilisation du modèle de flux de données EUCompliance
- Data Definitions (Définition des données) : cet onglet détaille les informations que vous devez indiquer, ainsi que le format dans lequel vous devez les saisir.
- Template (Modèle) : cet onglet contient le modèle que vous devez remplir.
- Example (Exemple) : cet onglet fournit un exemple de modèle déjà rempli.
- Valid values (Valeurs valides) : cet onglet contient la liste exhaustive des valeurs acceptées.. Vous devrez saisir les libellés complets.

Remarque : sur les 586 valeurs acceptées, 41 nécessitent la saisie d'informations supplémentaires qui peuvent varier d'un produit à l'autre.

Par exemple :

La phrase de sécurité S23 correspondant au texte « Ne pas respirer les... » doit être complétée par une valeur (par exemple, « gaz »).

Si vous ne saisissez pas de valeur, le téléchargement du modèle échouera.

Une fois le modèle Product Compliance Compliance rempli, téléchargez-le dans Seller Central. C'est terminé !

Avez-vous un exemple concret ?

Prenons le produit suivant :

Nettoyant 5 en 1 pour la salle de bain et les toilettes Mr Muscle, 750 ml :



Irritant pour les yeux ; garder hors de la portée des enfants ; ne pas respirer les aérosols ; éviter le contact avec les yeux ; en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste ; en cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette ; utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Vous trouverez les informations pertinentes sur le produit même (souvent au dos du produit) ou sur sa fiche de données de sécurité.

Si vous n'avez pas la fiche de données de sécurité du produit, vous pouvez la demander à votre fournisseur ou au fabricant du produit.

Les informations pertinentes sont indiquées dans la section 2 ou 15 de la fiche de données de sécurité :

15. REGULATORY INFORMATION

Labelling according to EC Directives

Hazardous components which must be listed on the label:

Chemical Name	CAS-No.	Weight percent
l-(+)-lactic acid	79-33-4	1.76

Symbol(s)	: Xi	Irritant
R-phrase(s)	: R36	Irritating to eyes.
S-phrase(s)	: S 2 S23 S25 S26 S46 S51	Keep out of the reach of children. Do not breathe spray. Avoid contact with eyes. In case of contact with eyes, rinse immediately with plenty of water and seek medical advice. If swallowed, seek medical advice immediately and show this container or label. Use only in well-ventilated areas.

Saisissez à présent les informations dans le modèle EUCompliance (onglet Modèle) :

- La cellule B3 correspond à la phrase de risque (phrase R) R36 : « Irritant pour les yeux ».
- La cellule C3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S2 : « Garder hors de la portée des enfants ».
- La cellule D3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S23 : « Ne pas respirer les aérosols ».
- La cellule E3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S25 : « Eviter le contact avec les yeux ».
- La cellule F3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S26 : « En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste ».
- La cellule G3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S46 : « En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette ».
- La cellule H3 correspond à la phrase de sécurité (phrase S) S51 : « Utiliser seulement dans des zones bien ventilées ».

1	TemplateType=EUC Version=2012.0711								
2	SKU	r-pharse-code1	s-pharse-code1	s-pharse-code2	s-pharse-code3	s-pharse-code4	s-pharse-code5	s-pharse-code6	s-pharse-code7
4	B007XR78C6	Irritating to eyes	Keep out of the r	Do not breathe s	Avoid contact wi	In case of contac	Use only in well-ventilated areas		
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									
41									

Pour terminer, suivez la procédure habituelle pour télécharger le modèle dans Seller Central.

Vous trouverez plus d'informations dans le document [Upload my inventory file \(Télécharger mon fichier de stock\)](#).

C'est terminé !

Conformément à nos conditions d'utilisation (en particulier le Contrat Amazon Services Europe Business Solutions), vous devez vous assurer que vos produits (y compris l'emballage), vos offres portant sur ces produits et les ventes qui en découlent sont conformes aux lois en vigueur (y compris les obligations de marquage et d'étiquetage). Par conséquent, veuillez vous assurer de

- prendre connaissance des obligations formulées par la [Directive 1999/45/EC](#) par le [règlement \(CE\) no 1272/2008](#) et par les décrets d'application correspondants dans votre pays
- et vous assurer que vos produits ainsi que toutes les informations le concernant répondent parfaitement à ces obligations à compter des dates d'entrée en vigueur correspondantes.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur l'article 13 de la [directive 1999/45/CE](#) concernant la vente par correspondance et sur l'article 48 (2) du [règlement \(CE\) no 1272/2008](#), concernant la publicité.

L'article 48 (2) du [règlement \(CE\) no 1272/2008](#) dispose que :

Toute publicité pour un mélange classé comme dangereux ou visé par l'article 25, paragraphe 6, qui autorise un particulier à conclure un contrat d'achat sans avoir vu au préalable l'étiquette, mentionne le ou les types de danger indiqués sur l'étiquette.

Remarque : ces deux textes de loi visent à assurer un haut niveau de protection de la santé humaine et de l'environnement par le biais de l'affichage d'informations pratiques concernant l'utilisation de ce type de produits.